Transformation des plantes sauvages

Objectifs
■ S'approprier des méthodes de détermination des plantes sauvages dans leur milieu. ■ Appréhender les protocoles d'hygiène (plan de maîtrise sanitaire). ■ Évaluer les démarches à faire pour être en accord avec la réglementation. Objectifs * A10 - Transfor

Contenu
Jour 1 : 20 Mars
Salades sauvages et plantes aromatiques
■ Confection de pesto, vinaigre, salades. ■ Règles de cueillette.
■ Introduction aux règles d'hygiène, à la réglementation et au HACCP.
■ Mise en réflexion sur le Plan de Maîtrise Sanitaire.

Jour 2 : 9 Avril
Plantes médicinales :
■ Préparations pour plantes médicinales ■ Confection de baume, vinaigre des 4 voleurs, sirop de plantes à base d'infusions, selon les possibilités.
■ Où se fournir en équipement et matières premières ?
■ Perspectives.

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 13/03/2019

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Porteurs de projet non éligibles au Vivea, démandeurs d'emploi, salarié agricoles: nous contacter

Plus de renseignements
Claire Breit-Corbière
breit.civamgard@gmail.com
FD CIVAM du Gard
216 Chemin de campagne
30250
SOMMIERES
Tel. 04.66.77.11.12
N° d'organisme de formation : 91.30.00.40.930

Taux de satisfaction : %

repas partagé tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

20 mars 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	FD Civam Gard 30250 Sommières	Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages
09 avr 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	FD Civam Gard 30250 Sommières	Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _

Prenom _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Tél _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)